



10.04.2017

TROIS QUESTIONS À...

NICOLAS DUPONT-AIGNAN

"L'augmentation de la TVA s'est révélée catastrophique à tous les échelons"



► Le 23 avril, les Français sont appelés à voter pour le premier tour de l'élection présidentielle. En vue de cet événement politique majeur pour notre pays, "Paris-Turf" a pris contact avec les onze candidats afin de leur soumettre les trois mêmes questions. Troisième candidat à avoir accepté de jouer le jeu, Nicolas Dupont-Aignan, candidat de "Debout la France".

► **Pour vous, les courses hippiques sont-elles, avant tout, un sport ou un jeu ? Et êtes-vous déjà allé sur un hippodrome, un jour de courses ?**

Pour moi, les courses sont nées de l'alchimie associant des éleveurs, passionnés de sports équestres, cherchant l'amélioration de la race chevaline, et le grand public. C'est un jeu pour le grand public et un métier passion pour d'autres. J'ai visité plusieurs hippodromes en France, et je suis toujours étonné de la qualité des installations ainsi que leur intégration dans l'économie du territoire, qu'ils soient ruraux (par exemple Lignières-en-Berry), balnéaires (comme Pornichet) ou urbains (par exemple Maisons-Lafitte, Auteuil...), ces derniers offrant l'avantage d'être de vastes poumons verts au cœur des villes. Les plus modernes

offrent une polyvalence d'usage qui ne peut que servir l'intérêt des collectivités. Ainsi celui de Lyon-La Soie qui offre des activités sportives autres que l'hippisme et qui mutualise parking et transports en commun avec un vaste ensemble commercial.

Plus de 70.000 personnes vivent directement de la filière courses, financée par le PMU. Si vous êtes élu, envisagez-vous de protéger le pari hippique, menacé par les paris sportifs exploités dans le réseau physique de la Française des Jeux, soit près de 32.000 points de vente ? Il appartient à l'État d'élargir à tous paris (quel qu'il soit) un retour financier vers la filière équine. De nombreux pays étrangers envient notre système bien plus performant dans la redistribution à la filière, que celui des bookmakers anglais. Je

protègerai donc ce monopole comme le préconise le rapport parlementaire qui a été réalisé sur le sujet et pour lequel le gouvernement actuel a pris des décisions à contre-courant du bon sens.

La hausse brutale de la TVA (de 7 à 20%), appliquée depuis janvier 2014, a mis en péril toute une filière. Avez-vous l'intention de plaider auprès de la Commission Européenne pour un taux réduit sur les activités hippiques ?

L'augmentation de la TVA s'est révélée catastrophique à tous les échelons. Je prends pour exemple, la hausse des coûts de l'heure du poney-club que les familles ne peuvent plus offrir à leurs enfants, les privant d'une activité sociale satisfaisant l'attente affective des enfants. Je plaiderai donc en faveur d'une baisse de la TVA.

PRÉSIDENTIELLE
2017